

Combattre l'itinérance chez les jeunes dans la Municipalité régionale du Cap-Breton RAPPORT TECHNIQUE

**Présenté à : Emploi et Développement social Canada –
Volet Solutions novatrices à l'itinérance (projets de contribution)**

**Par : Fred Deveaux, directeur général
Association de logement communautaire du Cap-Breton**

Date : Mars 2019



Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais des Solutions novatrices à l'itinérance de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Objet

Il s'agit du rapport technique final sur le projet « Combattre l'itinérance chez les jeunes dans la Municipalité régionale du Cap-Breton » qui a été financé par Emploi et Développement social Canada dans le cadre du volet Solutions novatrices à l'itinérance.

Contexte

Partenaires

L'Association de logement communautaire du Cap-Breton (CBCHA) a été créée en 1977 à titre d'organisme sans but lucratif enregistré et est dirigée par un conseil d'administration bénévole. Le mandat de la CBCHA consiste à offrir, en milieu non institutionnel, des programmes communautaires de soutien et de sensibilisation de qualité aux adultes ayant une maladie mentale ou en situation d'itinérance. Dans le cadre de ce mandat, elle exploite actuellement deux foyers collectifs de neuf lits autorisés par la province, un foyer collectif de quatre lits, huit petits foyers de trois lits à occupation facultative, un programme de soutien à la

vie autonome (22 clients) et un programme de sensibilisation à New Waterford ainsi qu'un refuge communautaire pour sans-abris et l'approche Logement d'abord.

Pathways to Employment, entreprise sociale sans but lucratif, offre aux personnes ayant une maladie mentale un emploi assisté valorisant, une formation préalable à l'emploi par l'entremise de trois entreprises sociales et des emplois dans des entreprises privées.

La Cape Breton Association of Youth Homelessness and Programs Initiative (CBAYHPI) est dirigée par un conseil d'administration bénévole qui a joué un rôle déterminant dans la création d'Access 808, centre d'accueil pour jeunes de la Municipalité régionale du Cap-Breton (CBRM). Parmi les membres, on compte des représentants de l'Université du Cap-Breton, de la maison de transition du Cap-Breton, des programmes de santé publique et de santé mentale et de toxicomanie de la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse, de New Dawn Enterprises, de Pathways Cape Breton, de l'Association de logement communautaire du Cap-Breton, du Centre Ally du Cap-Breton et de l'organisme Community Cares Youth Outreach.

Itinérance chez les jeunes dans la CBRM

La CBRM compte 97 938 habitants et affiche un taux de chômage de 14 % (25 % chez les jeunes) et un taux de pauvreté infantile de 32,4 %. Toutefois, elle n'a pas de refuge d'urgence pour sans-abris réservé exclusivement aux jeunes. À l'heure actuelle, les jeunes en situation d'itinérance dans la CBRM peuvent être logés au refuge communautaire pour sans-abris (hommes adultes) ou à la maison de transition (refuge pour femmes victimes de violence). Comme l'indique le rapport des signes vitaux (2012) de la CBRM :

La population de jeunes dans la CBRM est menacée, comme en témoignent les taux relativement élevés de chômage, de criminalité et d'émigration de ces derniers. Cette situation nécessite notre attention immédiate afin de réaliser le potentiel de vitalité communautaire et de développement futur de la CBRM. [traduction]

Bien qu'aucun projet de recherche ne soit encore consacré spécifiquement aux jeunes sans-abris dans la CBRM, de récents travaux de recherche font état d'un grave problème d'itinérance chez ces derniers.

- Une étude menée en 2013-2014 par l'Université du Cap-Breton a révélé que sur les 100 jeunes inclus dans le rapport, 56 % des 16 à 24 ans qui avaient recours à Access 808 vivaient une forme ou autre d'itinérance (11 % étaient en situation d'itinérance absolue, 18 % étaient des squatters de sofa et 27 % étaient hébergés temporairement chez des membres de la famille ou des amis).
- Le 15 avril 2016, un dénombrement ponctuel a révélé que chez 137 sans-abris, 19 % étaient des jeunes de moins de 24 ans. Cette étude a été reproduite le 19 avril 2018 et a fait état de 115 sans-abris, dont 19 % étaient des jeunes de moins de 24 ans.
- Un dénombrement fondé sur les services effectués par la CBRM sur une période de 4 semaines en avril 2016 a révélé que 304 personnes étaient en situation d'itinérance, dont 38 % étaient âgées de 29 ans ou moins. Cette étude a été reproduite en avril 2018 et a fait état de 278 sans-abris, dont 42 % avaient moins de 30 ans.

- L'an dernier, les programmes de lutte contre l'itinérance de la CBCHA, y compris Logement d'abord pour les jeunes, ont prêté secours à 60 jeunes sans-abris âgés de 24 ans ou moins.

Malgré ces chiffres élevés, la CBRM vient tout juste de recevoir des fonds pour des programmes spécialisés destinés aux jeunes en situation d'itinérance. Le taux croissant de pauvreté infantile dans la CBRM signale une augmentation de l'itinérance chez les jeunes, si d'autres mesures de prévention appropriées ne sont pas bientôt adoptées et mises en œuvre et si la planification de systèmes n'est pas facilitée. Tel qu'exposé dans *L'état de l'itinérance au Canada 2016* :

L'itinérance chez les jeunes est un enjeu social complexe car, en tant que société, nous n'avons pas fourni aux jeunes et à leur famille les soutiens nécessaires et adéquats pour leur permettre d'aller de l'avant dans leur vie d'une manière sûre et planifiée. En plus de faire face à des difficultés économiques et à l'absence de logement sécuritaire, de nombreux jeunes sans-abris ne possèdent pas d'expérience personnelle de la vie autonome et, en même temps, vivent d'importants changements développementaux (sur les plans social, physique, émotionnel et cognitif). Par conséquent, ils peuvent ne pas avoir les ressources, la résilience, la scolarité, les soutiens sociaux ou l'autonomie fonctionnelle nécessaires pour faciliter une transition sûre et favorable vers l'âge adulte et l'indépendance. [traduction]

Plan pour combattre l'itinérance chez les jeunes dans la CBRM

« Les collectivités et tous les ordres de gouvernement au Canada ont commencé à reconnaître que l'itinérance chez les jeunes est distincte de l'itinérance chez les adultes et qu'elle nécessite donc des solutions distinctes. » *L'état de l'itinérance au Canada 2016*, Stephen Gaetz et coll., Observatoire canadien sur l'itinérance, 2016.

Au début du projet, les partenaires ont pris l'engagement de comprendre l'ampleur de l'itinérance chez les jeunes dans la CBRM ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre des interventions distinctes et appropriées pour mesurer les résultats pendant la durée du projet. Plus particulièrement, les partenaires se sont engagés à :

1. dresser un plan communautaire de lutte contre l'itinérance chez les jeunes en créant des partenariats stratégiques à l'échelle de la collectivité, en facilitant la planification et l'intégration de systèmes fondées sur la recherche et en concevant des soutiens axés sur la prévention pour les jeunes. La publication, *A Way Home : Youth Homelessness Community Planning Toolkit*, par Alina Turner, l'Observatoire canadien sur l'itinérance et le Rond-point de l'itinérance, a servi de guide pour dresser le plan;
2. élaborer une approche Logement d'abord propre aux jeunes à l'aide de la publication *Un endroit sûr et décent où vivre : Vers un cadre Logement d'abord pour les jeunes*, par Stephen Gaetz, Rond-point de l'itinérance, 2014.

Élaboration d'un plan communautaire pour combattre l'itinérance chez les jeunes pour la CBRM

En décembre 2017, les partenaires associés à la proposition ont embauché un coordonnateur du plan communautaire, dont le travail a été dirigé par le Groupe de travail sur le logement abordable et l'itinérance et le conseil de la CBAYHPI. Le coordonnateur a été chargé de dresser le plan communautaire (voir l'annexe A) au moyen de recherches, de consultations, de la mobilisation et de la facilitation en utilisant *A Way Home : Youth Homelessness Community Planning Toolkit*. Le plan a servi à :

- établir les principes directeurs pour encadrer les travaux qui tenaient compte du contexte local de la CBRM et des besoins distincts des jeunes sans-abris et qui reposaient sur des stratégies de prévention;
- recueillir des données au moyen de recherches factuelles afin de dégager une compréhension approfondie de l'itinérance chez les jeunes dans la CBRM en établissant des partenariats et en collaborant avec des organismes locaux, provinciaux et nationaux compétents. La collecte de données s'est appuyée sur les réseaux de recherche existants de la CBRM;
- analyser, à l'aide de ces données, les besoins actuels et futurs des jeunes en situation d'itinérance;
- créer un répertoire complet d'organismes jeunesse locaux, provinciaux et nationaux en exploitation dans la CBRM, y compris leurs rôles et responsabilités;
- définir et mettre en œuvre un processus et un plan de consultation afin de recueillir les commentaires d'intervenants clés : les jeunes (y compris les sous-populations principales qui pourraient comprendre les jeunes Autochtones, les jeunes LGBTQ2, les jeunes des régions rurales et les jeunes immigrants récents), les gouvernements (échelons municipal, provincial, fédéral), les fournisseurs de services, le système d'éducation et le public;
- cerner les lacunes dans les services actuellement offerts aux jeunes et la capacité du système;
- rechercher des pratiques exemplaires pour les programmes destinés aux jeunes sans-abris, y compris une analyse documentaire approfondie;
- formuler des recommandations prioritaires qui tiennent compte des résultats, des coûts et des économies projetés ainsi que du plan de viabilité;
- formuler des recommandations afin de faciliter la planification et l'intégration de systèmes, ce qui comprend la définition d'un accès et d'une évaluation coordonnés, la création d'un système collaboratif de prestation de services interorganismes, l'élaboration de stratégies efficaces d'intervention précoce et l'intervention rapide auprès des jeunes qui deviennent sans-abris;
- formuler des recommandations sur les stratégies de mise en œuvre qui tiennent compte des répercussions sur les politiques et de facteurs liés à la gestion des risques;
- définir clairement les cibles et créer un cadre pour mesurer les résultats;
- établir et mettre en œuvre un plan de diffusion, y compris des communiqués destinés aux médias locaux, une proposition de publication présentée au Rond-point de l'itinérance (Observatoire canadien sur l'itinérance) et à la coalition nationale Vers un chez-soi, des réunions locales, une conférence communautaire tenue le 21 janvier 2019, une vidéo, une publication sur le site Web cbcha.ca et des mémoires aux élus municipaux, provinciaux et fédéraux.

Le plan communautaire pour combattre l'itinérance chez les jeunes de la CBRM servira de plateforme pour mobiliser à nouveau tous les partenaires et les groupes consultatifs afin d'amorcer le processus de mise en œuvre. Il servira également à négocier et à demander, auprès des gouvernements provincial et fédéral, d'autres fonds pour les soutiens et les services destinés aux jeunes.

Logement d'abord pour les jeunes

*La question n'est pas « Est-ce que Logement d'abord marche pour les jeunes? », car cela fonctionne pour n'importe qui. Nous devrions plutôt poser la question suivante : « Comment Logement d'abord peut-il être adapté afin de répondre aux besoins des jeunes qui vivent l'itinérance? ». Stephen Gaetz, **Un endroit sûr et décent où vivre : Vers un cadre Logement d'abord pour les jeunes**, Rond-point de l'itinérance, 2014.*

Logement d'abord est un programme axé sur le rétablissement qui consiste à placer rapidement les personnes en situation d'itinérance dans un logement stable et à leur offrir des soutiens adéquats pour les aider à conserver ce logement.

Le projet visait à élaborer une approche Logement d'abord adaptée aux jeunes en situation d'itinérance en utilisant, à des fins de planification, le guide ***Un endroit sûr et décent où vivre*** et en établissant d'importants partenariats stratégiques avec des organismes existants. Comme indiqué dans le guide : « Le but de Logement d'abord pour les jeunes n'est pas simplement une transition réussie vers une vie indépendante, mais plutôt d'encourager une transition saine vers l'âge adulte. » Plutôt que d'être simplement une extension de l'approche Logement d'abord pour adultes, le volet axé sur les jeunes a tenu compte d'autres enjeux et préoccupations. En plus de les aider à trouver un logement convenable et à obtenir de l'aide financière, les jeunes qui ont bénéficié du programme avaient besoin d'un éventail d'autres soutiens sociaux, comme le rétablissement des liens avec la famille lorsqu'il était sécuritaire et approprié de le faire, des activités récréatives, le perfectionnement des compétences et de la formation, un emploi et de l'éducation, en plus des soutiens en santé mentale et en toxicomanie.

Les partenaires du projet ont convenu de réaliser et de superviser un projet de démonstration de l'approche Logement d'abord pour les jeunes, qui comprenait des soutiens propres à ces derniers, pour 12 jeunes sans-abris dans la CBRM. Le programme a en fait fourni des soutiens à 15 jeunes. Des détails à ce sujet sont présentés ci-dessous.

La CBCHA a embauché deux intervenants en soutien de première ligne de l'approche Logement d'abord, qui ont travaillé sous la direction de l'équipe actuelle de l'approche. Les deux intervenants ont offert des interventions directes à 15 jeunes de 16 à 24 ans en situation d'itinérance. Ils ont mené leurs activités dans le cadre du programme existant, mais en adaptant l'approche Logement d'abord afin d'inclure les cinq principes directeurs fondamentaux :

1. Accès immédiat à un logement sans conditions préalables
2. Choix et autodétermination des jeunes
3. Orientation relative au développement positif des jeunes

4. Soutiens personnalisés et axés sur le client
5. Intégration communautaire et sociale

Les deux intervenants ont aidé les jeunes sans-abris à avoir accès, dans la collectivité, à des soutiens appropriés, y compris financiers et au logement, grâce à l'aide de nombreux partenaires de la proposition. Lorsqu'il était possible de le faire, les jeunes ont été encouragés à réintégrer le système d'éducation pour retourner aux études. Les jeunes ont également eu l'occasion d'accéder à des soutiens aux études et à l'emploi en partenariat avec Pathways to Employment, dont il sera question plus en détail ci-dessous.

Résultats du projet Logement d'abord pour les jeunes

Les résultats suivants liés au logement ont été obtenus dans le cadre du projet :

- parmi les 15 participants, 4 ont été logés au début du programme pilote, et 11 comptaient en moyenne 21 jours d'itinérance avant le placement;
- les différents participants ont été logés de 2 à 12 mois durant l'année du projet pilote;
- il y a eu un retour en itinérance d'une durée de quatre semaines et un retrait du programme;
- plusieurs clients ont été relogés ou couraient un risque imminent de perdre leur logement (p. ex. en raison d'une expulsion), mais leur retour en itinérance a été évité grâce à l'intervention d'un gestionnaire de cas qui les a aidés trouver un autre logement.

- Résultats de l'ensemble des participants :
 - 55 liens avec des soutiens communautaires ont été établis ou maintenus;
 - 13 réunifications avec des membres de la famille, des amis ou des réseaux sociaux;
 - 10 participants ont bénéficié de possibilités d'études, en plus de la formation du programme CREW (*Creative Rewarding Education and Work*);
 - 8 participants ont bénéficié de possibilités d'emploi.

Programme CREW pour les jeunes de Pathways to Employment

Pathways to Employment a embauché un coordonnateur pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'études et de travail destiné aux jeunes sans-abris, appelé Youth CREW. La conception des cours et du programme d'études est présentée à l'annexe B.

Objectif

Le programme a permis aux jeunes sans-abris, qui faisaient face à des obstacles à l'emploi, d'acquérir de l'expérience de travail et des compétences. Ils ont également eu l'occasion d'acquérir des compétences professionnelles monnayables, de renforcer leur autonomie fonctionnelle et d'explorer des options pour leur avenir. Les participants au programme ont acquis une expérience pratique tout en gagnant de l'argent en travaillant à diverses initiatives d'entreprises sociales exploitées par Pathways to Employment. Au cours de leurs activités quotidiennes, les participants ont reçu de l'encadrement, des conseils, du soutien et de la rétroaction du personnel de Pathways to Employment et de Logement d'abord, et ils ont perfectionné leurs compétences essentielles

pendant les deux phases du projet. Ils ont acquis de l'expérience professionnelle, en plus d'accroître leur confiance en leurs capacités et de recevoir de l'aide afin de faciliter leur transition au marché du travail ou de poursuivre leurs études.

Structure du programme

Les jeunes sans-abris sélectionnés ont participé à un programme de 33 semaines. La première phase du programme, d'une durée de 24 semaines, a porté sur les activités et l'acquisition de compétences essentielles, et les participants ont passé 3 jours par semaine en classe à parcourir un programme d'études comprenant les compétences essentielles, l'exploration de carrières, la préparation à l'emploi, des cours menant à une accréditation et la littératie financière. Les deux autres jours ont été consacrés au renforcement de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience dans un emploi dans des entreprises sociales. Les intervenants de Logement d'abord pour les jeunes étaient disponibles pour vérifier l'assiduité et résoudre les problèmes ou difficultés qui survenaient.

La deuxième phase du programme a duré neuf semaines. À la fin du volet sur les activités et l'acquisition des compétences essentielles et de l'expérience de travail dans les entreprises sociales, les participants ont fait la transition définitive à un emploi communautaire, où ils ont reçu un soutien individuel du coordonnateur du programme CREW et du personnel de Logement d'abord pour les jeunes. Il revenait directement au coordonnateur de s'assurer que les placements en emploi convenaient à la fois aux participants et aux employeurs. Des visites régulières ont été faites pour s'assurer que les employeurs et les participants étaient satisfaits et que ces derniers étaient à l'aise dans leur poste. Les participants ont été placés auprès d'un employeur local dans un poste pouvant conduire à un emploi permanent, en conformité avec leur plan d'emploi individuel.

Une fois les deux premières phases terminées, une formation supplémentaire a été offerte aux jeunes inscrits au programme. Cette formation visait spécifiquement à maintenir le logement indépendant et a mis l'accent sur l'acquisition d'aptitudes à la vie autonome.

Résultats du programme CREW pour les jeunes

Résultats du programme déclarés par le personnel :

- 15 participants ont commencé le programme (12 en janvier 2018, dont 3 inscriptions différées);
- 11 participants ont terminé la première phase du programme;
- la majorité des participants :
 - ont suivi des cours sur la manipulation d'aliments, les premiers soins et la réanimation cardiorespiratoire, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et la santé et la sécurité au travail, et une formation sur la naloxone;
 - ont renforcé leur autodétermination, leurs compétences sociales et cognitives et leur autonomie fonctionnelle ainsi que leurs liens sociaux, leur préparation à l'emploi et leur confiance à intégrer le marché du travail;
 - se sont investis dans leur bien-être personnel et ont renforcé leur sentiment de bien-être;

- ont modifié leur mode de vie pour atteindre leurs objectifs liés aux études et à l'emploi;
- poursuivent des études;
- 10 interventions directes du personnel ont été effectuées pour que 6 participants poursuivent le programme;
- neuf participants ont terminé la deuxième phase du programme;
- cinq participants ont un emploi ou poursuivent des études après avoir terminé le programme.

Conclusion

Les résultats globaux de ce projet pilote étaient encourageants. La majorité des jeunes inscrits sont parvenus à mettre fin à leur itinérance et à conserver un logement pendant toute la durée du projet. De plus, le projet a permis d'éviter l'itinérance à long terme des jeunes inscrits et il est à souhaiter que les effets du programme persistent durant leur vie adulte. Le programme CREW pour les jeunes a également produit de nombreux résultats positifs qui ont donné lieu à des possibilités d'études et d'emploi ultérieures. Dans l'ensemble, ce projet a souligné le besoin de ressources, de soutiens, de services et de financement continus qui se rapportent spécifiquement aux besoins uniques des jeunes en situation d'itinérance.

Offrir un parcours vers la vie autonome

ANNEXE A

Plan communautaire du projet « Combattre l'itinérance chez les jeunes dans la Municipalité régionale du Cap-Breton »

ANNEXE B

Conception des cours et du programme d'études du programme CREW pour les jeunes de Pathways to Employment